

CA du LGT 30 nov 2017

Vérification du quorum :

Quorum atteint

Ordre de jour

Ordre du jour adopté à l'unanimité

Désignation d'un secrétaire de séance

Françoise Rousselet

Adoption du PV du CA

Adopté à l'unanimité

Tarif restauration et budget 2018

Indicateurs chiffrés

Nombre d'élèves : 1167 élèves répartis en 41 classes

Etudiants : 188 BTS répartis en 8 classes et 19 CPGE en 1^{ère} année

Boursiers : 363 soit 31 %

Nbre de demi pensionnaires : 1349

Internes : 82 dont 25 LGT

Enseignant 113, 87

Personnel de Labo 4, 5

Santé social 5,37

AED 9,28

1 apprenti

Evolution des dotations

364 941, 46 euros montant du dernier fonds de roulement

Déjà prélevés 138 268 euros

Prélèvement proposé : 11 000,00 euros

Fonds de roulement estimé : 215 673, 46 euros (71 jours) et fonds disponibles : 204116,84 euros dont 76 075, 77 au service général

Evolution constante du nb d'élèves

Ressources du LGT : idem 2016 excepté contrib SRH et CROUS

Dotations de la Région en baisse de 21 961 euros : 260 609 euros (-7,77%)

Dotation Etat

- Fonds sociaux 5000 euros
- Bourse 270 000 euros
- CPG 6300 euros

Recettes EPLE

- Location 4976 euros
- Dégradations 100 euros
- Greta 10 000 euros
- LRT 1500
- Taxe apprentissage 10 000
- Contrib SRH 68000 en hausse de 18 à 20%

- Reverst LP 146 280
- Reversement Cafeteria 6000 euros
- Reversement collèges 300 euros
- Crous 3500 euros - en baisse
- Objets conventionnés 1500 euros (recette de l'activité industrielle du Lycée)

Droits sur usagers

- Restauration 526 266
- Voyages scolaires 51 428 euros Cracovie, Brighton et Andalousie
- Inscription BTS 11 000 euros (50 euros par étudiant)

Autres collectivités 5 500 euros

Dons 0 euros

Pour ordre 22 353, 94 euros

Total : 1 459 913,54 euros

Précision sur les recettes cafeteria :

Elles sont composées de ce qui est encaissé sur les clients qui paient. Sur ces recettes, 60% sont consacrés à l'achat des denrées.

Service de la restauration : changement de la laverie au premier semestre 018 par la région Occitanie prévu car obsolète

Besoin de salles, manque de lieux pour se réunir avec l'évolution des effectifs d'élèves.

Présentation de la structure du budget simplifié

Service général

SVE : fds sociaux

Services spéciaux : bourses nationales, restauration...

OPC

Equilibre budgétaire 2018

Enveloppe par service proposé au vote

- Activités péda 209 808 euros
- Vie de l'élève 37 609 euros
- Adm logistique 437 000 euros

Total service général 658 146, 94 euros contre 697 301, 58 en 2017

Légère augmentation liée à l'augmentation des bourses.

Effort de restriction budgétaire concentré sur service logistique et administratif

Augmentation du service Activité pédagogique et baisse du service ALO

Détail

AP : la présentation se fait par axes du projet établissement : les lignes de crédit charges pédagogiques ont été maintenues à niveau égal à 2017

VE : intègre les aides sociales et les crédits issus du fonctionnement de la cafétéria. Notamment CESC : 1109 euros

ALO : en baisse de 2.92 % effort porte sur la viabilisation et le renouvellement du mobilier

Service OPC : prévision de dépense pour un démonte pneu à 3000 € sur fonds propres

La question des économies d'énergie est abordée

Pb : pas de thermostat pour réguler la température dans les salles. Certaines exposées au sud sont surchauffées, impossible de baisser la température. Si la Région permettait de financer des thermostats, nous ferions des économies d'énergie.

Question/Budget : il est quasiment identique à l'an dernier mais effectif des élèves et des enseignants en augmentation ?

Budget en baisse sur les projets notamment CESC

Budget qui nous incite à faire des économies et à ne plus dépenser pour des activités destinées aux élèves : baisse de la subvention de la Région alors qu'augmentation des fonds de roulement. Il n'est pas acceptable que la Région ne prenne pas en compte l'augmentation du nombre d'élèves.

Baisse de 11000 euros sur les denrées.

Pas d'augmentation du budget de l'infirmier

Abstention : 0

Vote contre le budget : 13 contre

Vote pour le budget : 4

Conventions diverses :

RISO : vote contre à l'unanimité

16 votes contre la convention

ACAF : approbation à l'unanimité

Convention hébergements croisés lycée des métiers Charles de Gaulle : approuvé à l'unanimité

2 élèves de Charles de Gaulle à l'internat à Joliot

Le lycée facture 1343 euros moins les cotisations obligatoires moins la moitié des charges communes au lycée Charles de Gaulle qui constate ses internes et paye au LGT.

Question diverse :

Aides du Fonds social pour les étudiants ?

Les étudiants n'ont pas droit aux aides du Fonds social lycéen et du Fonds social des cantines. Ces fonds sont uniquement destinés aux lycéens (cf circulaire n° 2017-122 du 22-8-2017).

Cependant, vu le nombre croissant d'étudiants accueillis au lycée Joliot Curie, Monsieur le Proviseur propose, en concertation avec les autres chefs d'établissement sétois concernés, de faire une demande de permanence d'un assistant de service social du CROUS sur Sète.

Précisions de l'assistante de service social scolaire :

L'assistante de service social du lycée met en relation par mél et/ou téléphone, les étudiants qui la sollicitent, avec l'assistant social du CROUS, pour répondre à des situations d'urgence, leur économiser des trajets allers retours onéreux au CROUS de Montpellier et leur éviter de manquer des cours.

Si besoin, de manière complémentaire, elle sollicite les services et les dispositifs locaux : aides financières, accès aux droits, hébergement d'urgence, logement, protection jeune majeur, médiation, soutien psychologique). Travail en étroite collaboration avec les institutions (Pôle Social Jeunes, Conseil Départemental) et les associations sétoises.

Conseils, accompagnement dans les démarches, instruction de demandes d'aides de droit commun (DSE, DASU), mise en relation avec les services de proximité pour la subsistance (tickets repas, colis alimentaires), l'hébergement/logement (Lavier, Habitat jeunes), aides subsidiaires sous condition de ressources (participation aux commissions d'attribution du Fonds départemental d'Aide aux jeunes pour les 18-25 ans domiciliés à Sète, AEPIDR, aides caritatives diverses).

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, clôture du CA à 19h15.